

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 23  
Conseillers en fonction : 23  
Conseillers présents : 22  
Nombre de pouvoirs : 1  
Affiché le 23 mars 2026

**Conseil municipal du 20 mars 2026**

Sous la présidence de Mme Valentine ERNÉ-HEINTZ, maire.

Étaient présents : ERNE-HEINTZ Valentine, BOHR Freddy, KRAEMER Anne-Marie, BURGER Eric, MERCK Fanny, LASTHAUS Sébastien, BAUER Carine, JACOB Christophe, NIESS Laetitia, RUCH Thomas, MOYA Caroline, REYMUND Antoine, THIBAUT MEYER Sylvie, DIEBOLT Rémy, ZEISSLOFF Patricia, RAPP Olivier, LEMER Aude, DUMONT Olivier, FREYSZ Anne, MARTINI Matthieu, JACOB Julie, ZEISSLOFF Christian, KOPFF Carole

Absents : Madame Aude LEMER qui donne pouvoir à THIBAUT MEYER Sylvie

Secrétaire de séance : Antoine REYMUND

**4. OBJET : ELECTION DES MAIRES DELEGUES**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**ELECTION DES MAIRES DELEGUES**

Vu l'article L.2113.14 du CGCT, dans sa version antérieure issue de la loi n°96-142 du 21 février 1996, les fonctions de maire et de maire délégué d'une commune associée sont incompatibles.

**ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE GIMBRETT**

Après appel aux candidatures, il est procédé aux opérations de vote :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation sur bulletin)

**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement**  
**de Saverne**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

– M. Freddy BOHR a obtenu 23 (vingt-trois) voix

- M. Freddy BOHR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) maire délégué.

**ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE REITWILLER**

Après appel aux candidatures, il est procédé aux opérations de vote :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

– Mme Anne-Marie KRAEMER : 21 (vingt-et-un) voix

- Mme Anne-Marie KRAEMER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire déléguée.

**ELECTION DU MAIRE DELEGUE DE RUMERSHEIM**

Après appel aux candidatures, il est procédé aux opérations de vote :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 23

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 20

**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement**  
**de Saverne**

Majorité absolue : 10


Ont obtenu :

– M. BURGER Eric : 20 (vingt) voix

- M. BURGER Eric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire délégué.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Copie conforme,

Le maire, 

Valentine ERNÉ-HEINTZ



Le secrétaire de séance,

Antoine REYMUND



Accusé de réception en préfecture  
067-216700344-20260320-20262003-04-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2026  
Date de réception préfecture : 25/03/2026